

LE POINT DE VUE DE **STÉPHANE COSSÉ ET ALAIN VILLEMEUR**

Innovation : les trois raisons de l'échec européen

Malgré la stratégie de Lisbonne, l'Europe n'a pas réussi à relever le défi de l'innovation. L'effort global de R&D plafonne actuellement autour de 1,7 % du PIB, et celui des entreprises autour de 0,9 %, contre des objectifs fixés à Lisbonne il y a 10 ans de 3 % et de 2 % respectivement. Surtout les synergies, menant à des projets communs et à des convergences d'approches industrielles, n'ont pas suffisamment eu lieu. L'Europe n'est pas devenue ainsi « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ».

Quelles sont les raisons de l'échec européen ? Une simple comparaison entre les systèmes d'innovation européen et américain fait clairement apparaître trois sources de la faiblesse européenne.

D'une part, contrairement aux Etats-Unis, l'Europe tire peu profit de sa taille continentale et continue à privilégier les moyens propres à chaque pays plutôt que les synergies. D'autre part, la faible coopération entre les universités et les entreprises reste un handicap. Elle a été surmontée aux Etats-Unis par l'instauration en 1980 d'une loi (Bayh-Dole Act) obligeant les universités à transférer le fruit de leurs recherches vers les entreprises, sous peine de perdre le bénéfice de leurs découvertes. Enfin, l'absence de soutien public massif à la création de jeunes pousses innovantes reste une faiblesse, alors que les Etats-Unis possèdent le plus grand programme public au monde dans la phase très risquée de l'amorçage technologique.

Au vu de cet échec, émerge une question de stratégie politique. L'Europe doit-elle abandonner tout volontarisme pour 2020 ? La future Commission doit-elle se résigner ? L'Europe fait face à une crise économique, mais aussi à un défi climatique et environnemental sans précédent. Ce dernier impose de mettre au point de nouvelles technologies

propres et non carbonées, induisant une profonde rénovation des systèmes productifs, dignes d'une nouvelle révolution industrielle. En outre, le choc du prix des matières premières, à son paroxysme en 2008, nous enseigne que le modèle de consommation occidental n'est pas soutenable, s'il se généralise au monde entier. Des innovations pour des technologies économes en matières premières sont à ce titre indispensables.

Aussi, plus que jamais, les objectifs quantitatifs de Lisbonne paraissent d'actualité. Ils

Une nouvelle stratégie volontariste de l'Europe de la connaissance, axée en priorité sur les technologies propres et économes, doit être au cœur du programme de la future Commission.

doivent même être amplifiés, afin d'assurer la convergence vers les meilleurs pays européens en la matière, comme la Suède avec son effort de R&D de 3,9 % du PIB, dont 2,5 % dans le secteur des entreprises.

De nouvelles mesures, au-delà de ce qui a été entrepris, sont possibles. Mutualiser, par exemple, des moyens importants de R&D en faveur des technologies propres et économes (moyens de transport notamment) sans exiger un « juste retour » national systématique. Disposer d'agences européennes de moyens (ou renforcer les structures existantes), à l'instar des grandes agences fédérales américaines motrices en matière d'appui à la recherche (par exemple, le National Institute of Health). Lancer un grand programme d'amorçage technologique en faveur de la création de PME innovantes dans les secteurs prioritaires. Le financement de ces mesures pourrait se faire à moindre coût en

optimisant les programmes d'appui aux grandes entreprises, qui ont souvent plus besoin d'impulsion politique que de subventions. Il faudrait aussi inciter à la collaboration universités-entreprises via une directive européenne fixant des règles contraignantes.

Dans ses récentes « Orientations politiques pour la prochaine Commission », José Manuel Barroso met l'accent sur la relance de la politique de recherche et de l'innovation. A l'avenir, il sera toutefois important pour la Commission d'examiner en détail les raisons

de l'échec et de fixer une feuille de route sur les moyens d'atteindre des objectifs chiffrés sur la R&D.

Une nouvelle stratégie volontariste de l'Europe de la connaissance, axée en priorité sur les technologies propres et économes, doit être au cœur du programme de la future Commission. En France, les investissements d'avenir, envisagés dans le cadre de l'emprunt, ne devraient-ils d'ailleurs pas être l'une des composantes d'un plus vaste emprunt européen en ce sens ?

Stéphane Cossé est ancien « senior economist » au FMI et maître de conférence à l'IEP de Paris.

Alain Villemeur est économiste, professeur associé à l'université Paris-Dauphine et auteur, avec Jean-Hervé Lorenzi, de « L'Innovation au cœur de la nouvelle croissance », paru en juin 2009.